Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Génie Climatique, veuillez visiter :
bp-genie-climatique.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Génie Climatique

Expression et ouverture sur le monde

Session 2003 • Code sujet : **E5** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Les espaces touristiques (10 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-genie-climatique.fr/assets/annales/bp-genie-climatique/E5 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Génie Climatique - E5 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 5-Sujet.pdf

1. Les espaces touristiques

À partir d'une carte des flux touristiques, d'une définition des migrations, de statistiques et d'un texte sur l'aménagement du littoral languedocien, l'épreuve étudie les espaces et les pratiques touristiques. Les questions portent sur les régions émettrices et réceptrices, les choix de destinations, les motifs de l'aménagement et une synthèse sur le développement et les effets du tourisme.

Document n° 1

Question 1. Quelles sont les principales régions émettrices de tourisme ? Justifiez votre réponse à partir de la carte.

La légende distingue les régions émettrices principales, en noir, et les régions émettrices secondaires, marquées par des cercles. Les grandes régions émettrices sont l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon. Les nombreuses flèches qui partent de ces foyers vers d'autres continents confirment leur rôle majeur dans les départs touristiques.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les principaux foyers émetteurs sont l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon.

Question 2. Quelles sont les principales régions réceptrices de tourisme ? Justifiez votre réponse à partir de la carte.

Les zones tramées de la carte indiquent les principales régions réceptrices. Elles comprennent notamment le bassin méditerranéen, les Caraïbes et des espaces d'Asie orientale et du Sud-Est. Les flux touristiques représentés convergent vers ces destinations. La carte montre ainsi que les espaces d'accueil ne se confondent pas toujours avec les principaux foyers de départ.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les principales régions réceptrices sont le bassin méditerranéen, les Caraïbes et plusieurs espaces d'Asie-Pacifique.

Document n° 2

Question 3. À quels types de migrations appartiennent les migrations touristiques ? Relevez les mots de R. Brunet qui justifient votre réponse.

Les migrations touristiques sont des migrations périodiques et temporaires : les vacanciers reviennent à leur résidence. Elles peuvent être saisonnières. R. Brunet justifie cette réponse par les expressions « retour régulier au lieu de départ », « migrations temporaires » et « saisonnières ». Le tourisme n'est donc pas une migration définitive impliquant l'abandon du lieu de résidence.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ce sont des migrations périodiques et temporaires, souvent saisonnières, avec « retour régulier au lieu de départ ».

Document n° 3

Question 4. Comparez le document n° 3 avec le document n° 1 : quels pays sont à la fois émetteurs et récepteurs de touristes ? Justifiez votre réponse.

Le document 1 désigne l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale comme principaux foyers émetteurs. Parmi les pays du tableau, les États-Unis et les pays d'Europe occidentale concernés sont aussi des destinations majeures : leurs rangs élevés en nombre d'arrivées le confirment. La Chine et le Mexique figurent dans le tableau des arrivées, mais ne sont pas indiqués comme foyers émetteurs principaux sur la carte.

Pays	Arrivées en 1995	Rang
France	60,5 millions	1
Espagne	45,1 millions	2
États-Unis	44,7 millions	3
Italie	29,1 millions	4
Royaume-Uni	22,7 millions	6

✓ RÉPONSE À RETENIR

La France, l'Espagne, les États-Unis, l'Italie et le Royaume-Uni sont à la fois émetteurs et récepteurs.

Document n° 4

Question 5. Illustrez le document en proposant des destinations et des moyens de transport pour une famille parisienne aux revenus élevés : où peut-elle aller le week-end, pendant huit jours de vacances d'hiver et pendant quatre semaines de vacances d'été, sachant qu'elle réserve deux semaines sur quatre à la découverte d'un pays étranger ?

Le schéma associe les séjours courts aux destinations proches et les vacances longues aux espaces plus éloignés. Une famille parisienne aisée peut choisir :

1. **Le week-end :** une résidence secondaire ou un lieu proche, en voiture ou en train.
2. **Huit jours en hiver :** les montagnes, en train ou en voiture.
3. **En été :** deux semaines dans une région balnéaire française, puis deux semaines dans un pays étranger, en avion ou en train.

Ces trajets illustrent les échelles locale, nationale et internationale du tourisme.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Week-end proche ; hiver à la montagne ; été : littoral français puis deux semaines à l'étranger. Voiture, train ou avion selon la distance.

Document n° 5

Question 6. Qui décide d'aménager cette région ? Pourquoi l'aménagement est-il entrepris à cette date ?

L'aménagement est entrepris à l'initiative de l'État. Jusqu'en 1960, l'équipement et la fréquentation touristique du Languedoc sont faibles. Le projet répond alors à l'essor du balnéotropisme, de l'héliotropisme et des sports nautiques. Il offre aussi une nouvelle destination au moment où la Côte d'Azur est fortement saturée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'État décide l'aménagement vers 1960 pour répondre à la hausse de la demande balnéaire et à la saturation de la Côte d'Azur.

Question 7. Pourquoi les aménageurs veulent-ils capter les flux touristiques ?

Les aménageurs veulent retenir une partie des flux touristiques européens, qui profitent davantage aux péninsules méditerranéennes qu'à la France. Ils cherchent aussi à attirer la clientèle étrangère et à augmenter les recettes touristiques françaises. Le texte souligne l'écart de croissance des recettes entre la France et l'Espagne de 1960 à 1970.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Il s'agit de retenir les flux touristiques, d'attirer des visiteurs étrangers et d'accroître les recettes françaises.

Document n° 6

Question 8. Comparez le document n° 6 avec le document n° 5. Pourquoi les autorités ont-elles raison d'aménager la région littorale ?

Le document 5 prévoit une capacité d'accueil de 650 000 personnes, dont 450 000 places nouvelles. Le document 6 confirme l'importance des vacances à la mer en France : elles représentent 48,1 % des journées en 1982 et 50,4 % en 1990. Cette demande justifie l'aménagement du littoral languedocien, qui peut accueillir davantage de vacanciers et retenir une partie des séjours en France.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La forte demande de vacances à la mer justifie l'extension de l'offre d'accueil sur le littoral français.

Documents n° 4, 5 et 6

Question 9. Quel est le seul genre de vacances à l'étranger dont le pourcentage diminue ? Pourquoi les Français y passent-ils moins de jours en été ?

À l'étranger, la mer est le seul genre de vacances dont la part diminue, de 39,5 % en 1982 à 37,3 % en 1990. Le développement des équipements littoraux français, notamment au Languedoc, propose une alternative aux destinations étrangères. Le document 4 montre également que les déplacements dépendent de la distance et que les régions balnéaires françaises sont accessibles depuis les foyers urbains.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La mer diminue à l'étranger : l'offre balnéaire aménagée en France attire une part des vacanciers vers le littoral national.

Synthèse

Question 10. À l'aide des documents et dans un devoir composé, définissez le tourisme, montrez qu'il est devenu une activité de dimension internationale et expliquez son développement continu. Montrez aussi que le tourisme peut avoir des effets négatifs sur l'environnement et sur les sociétés des pays pauvres.

Introduction : Le tourisme est un déplacement temporaire hors du lieu de résidence, suivi d'un retour. Il concerne des séjours de loisirs et prend aujourd'hui une dimension internationale.

Développement : La carte montre des flux entre les grands foyers émetteurs et les régions d'accueil. Les arrivées nombreuses en France, en Espagne, aux États-Unis et en Italie confirment cette attractivité. Le tourisme se développe avec l'attrait des littoraux ensoleillés, les sports nautiques et l'aménagement de nouvelles capacités d'accueil. L'État cherche aussi à capter les flux et les recettes. Mais les aménagements peuvent artificialiser les côtes et fragiliser les milieux. Dans les pays pauvres, les revenus touristiques peuvent être inégalement répartis et rendre les sociétés dépendantes de cette activité.

Conclusion : Le tourisme est une activité mondiale en expansion, dont les bénéfices doivent être conciliés avec la protection des milieux et des populations.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le tourisme est une activité internationale en expansion, qui crée des revenus mais peut dégrader les milieux et accentuer les inégalités dans les pays pauvres.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Cette deuxième partie de l'épreuve E5, sans session, durée ni coefficient indiqués, étudie les espaces touristiques à partir de cartes, de statistiques et de textes sur les migrations et le littoral languedocien. Elle évalue l'analyse de documents, la compréhension des flux et des pratiques de vacances, ainsi que la capacité à rédiger une synthèse sur l'internationalisation, le développement et les effets du tourisme.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La carte distingue les principales régions émettrices et réceptrices et représente les flux touristiques.
- Les migrations temporaires comprennent des déplacements hebdomadaires ou saisonniers et impliquent un retour au lieu de résidence.
- La distance et la durée disponible influencent le choix des destinations et des moyens de transport.
- L'aménagement touristique du Languedoc vise à développer la capacité d'accueil et à capter des flux et des recettes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifiez les régions émettrices et réceptrices en vous appuyant sur la légende et les flux de la carte.
- Dans une comparaison statistique, distinguez les années, les catégories et les valeurs, puis expliquez les évolutions.
- Pour les destinations, tenez compte des distances, de la durée du séjour et de moyens de transport cohérents.
- Dans la synthèse composée, définissez le tourisme et traitez l'internationalisation, le développement et les effets négatifs demandés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment qualifier les migrations touristiques à partir du document de R. Brunet ?

Ce sont des migrations temporaires, car les touristes reviennent à leur lieu de résidence. Elles peuvent être périodiques et saisonnières, contrairement aux migrations définitives qui impliquent l'abandon durable du lieu de départ.

Q : Comment repérer la baisse demandée dans le tableau des vacances à l'étranger ?

Comparez chaque genre de vacances entre 1982 et 1990 dans la colonne « À l'étranger ». La part des séjours à la mer diminue, passant de 39,5 % à 37,3 %.

Q : Quel est le barème total et quelle est la durée officielle de cette partie ?

Les dix questions représentent 30 points au total. Aucune durée n'est imprimée sur les pages fournies ; le candidat doit donc organiser son temps entre les questions documentaires et la synthèse sans supposer de durée officielle.

Q : Qu'attend le sujet dans les réponses documentaires et dans la synthèse ?

Les réponses doivent traiter la consigne et s'appuyer sur les documents concernés, avec des faits précis pour justifier les conclusions. La synthèse doit être composée, définir le tourisme et couvrir tous les aspects demandés.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-genie-climatique.fr/assets/annales/bp-genie-climatique/E5 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Génie Climatique - E5 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 5-Sujet.pdf
Ressources BP Génie Climatique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.